

# Planning de rentrée échelonnée PETITE SECTION 2022-2023

JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022	
8h00 - 10h00	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil des élèves et du parent accompagnateur</li><li>- Fonctionnement de l'école, gestes barrières...</li><li>- Formalités administratives liées à la rentrée...</li></ul>



Les parents de Petite Section doivent rester avec leurs enfants (en uniforme) LE JEUDI 1 SEPTEMBRE suivant les horaires indiqués puis repartent avec leurs enfants.

COVID 19 : UN SEUL PARENT ACCOMPAGNATEUR

LE PORT DU MASQUE selon les recommandations pour les adultes

MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE PROPRE STYLO

**Veillez-vous munir IMPERATIVEMENT le JEUDI 1 septembre 2022**

- Dans un cabas :
  - 4 photos d'identité
  - 2 boîtes de mouchoirs
  - 1 rouleau d'essuie-tout compact à renouveler régulièrement
  - 1 gant (les gants jetables sont acceptés) et 1 petite serviette de toilette dans un sachet en plastique au nom de l'enfant
  - 1 bouteille d'eau 1,5L cachetée

## La RESTAURATION SCOLAIRE débutera le VENDREDI 02 septembre 2022

	Vendredi 02 sept 2022	Lundi 05 sept 2022	Mardi 06 sept 2022
8h00 - 11h30	<b>Groupe 1</b> Par ordre alphabétique de A à H	<b>Groupe 2</b> Par ordre alphabétique de J à W	
13h30 - 16h00	(Seuls les élèves du Groupe 1 viennent à l'école) Cantine pour le groupe 1	(Seuls les élèves du Groupe 2 viennent à l'école) Cantine pour le groupe 2	<b>Toute la classe</b> (Groupe 1 et Groupe 2) Cantine tous les élèves de Petite Section

- 1 drap de 1,30mX0,60m avec élastique dans les coins (les draps housses ne seront pas acceptés).
- 1 longue serviette de cantine arrivant jusqu'au bas du ventre de l'enfant avec un élastique autour du cou (pas de bavoir). Cette serviette est à changer tous les jours de classe.
  - 1 uniforme de rechange en permanence dans le sac.
  - 1 imperméable en permanence dans le sac.
- Pour des raisons d'hygiène, **PAS DE GOURDES, PAS DE PETITE BOUTEILLE D'EAU DANS LE SAC.**
  - Pour des raisons d'hygiène, **LES SACS A ROULETTES SONT STRICTEMENT INTERDITS.**
- Le nom de l'enfant doit être inscrit en gros caractères, de manière visible, au feutre indélébile sur toutes ses affaires y compris sur son sac à dos.